

## LES MOTIFS DE LA CONFIANCE (ET DE LA DÉFIANCE) POLITIQUE : INTÉRÊT, CONNAISSANCE ET CONVICTION DANS LES FORMES DU RAISONNEMENT POLITIQUE<sup>1</sup>

**Richard BALME, Jean-Louis MARIE, Olivier ROZENBERG**

*Le rapport de confiance ou de défiance unissant les citoyens à la politique se nourrit d'une variété de facteurs relatifs à la position sociale des citoyens, à la mise en cause de leurs intérêts par les politiques publiques comme à leur perception normative de l'univers politiques. En se fondant sur un matériel qualitatif composé de groupes de discussion réunissant des citoyens français faiblement politisés, cette contribution vise à cerner les motifs argumentatifs de la confiance et de la défiance politique. Leurs propos expriment un rapport au politique construit de façon endogène, à dimension fortement normative et manifestant une capacité argumentative fondée sur différents types de principes.*

Examinée dans une perspective comparative, la France présente les caractéristiques d'un pays où la confiance sociale est structurellement faible<sup>2</sup>. Les données du *World Value Survey* font en effet apparaître que la confiance inter-individuelle, mesurée par les réponses à l'item "En général, faites-vous confiance aux gens ?", demeure dans l'hexagone systématiquement plus limitée que dans des pays comparables. C'est ainsi qu'à niveau de Produit Intérieur brut par habitant comparable, performances démocratiques équivalentes (*Freedom House Ratings*), ou niveaux de bien-être subjectifs iden-

1. Cette étude a bénéficié du financement du Centre d'Étude de la Vie Politique Française (Cevipof), de la Fondation Jean Jaurès et de la National Science Fondation. Nous remercions pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce texte André Blais, Sylvain Brouard, Didier Chabanet, Nonna Mayer et Danny Trom.

2. DOGAN M., "Déficit de confiance dans les démocraties avancées – une analyse comparative", 6ème congrès de l'A.F.S.P., Rennes, Octobre 1999, atelier n°8. Ce champ de réflexion a en particulier été ouvert par KAASE M. et NEWTON K., *Beliefs in Government*, Oxford, Oxford University Press, 1995 ; et plus récemment par NYE J., ZELIKOW P.D. et KING D.C., *Why People Don't Trust Government*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1998 et NORRIS P., *Critical Citizens. Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

tiques, les Français manifestent dans ces enquêtes un degré de confiance sociale systématiquement plus faible<sup>3</sup>. En se range dans un ensemble de pays historiquement marqués par le Catholicisme, où la confiance sociale est significativement plus faible que dans les pays protestants, mais figure avec le Portugal au tout dernier rang des pays d'Europe de l'Ouest, derrière l'Italie, l'Espagne, l'Autriche ou la Belgique. La France ne semble pas avoir été frappée au même titre que les États-Unis par un effondrement de la confiance inter-personnelle<sup>4</sup>. En revanche, elle est marquée par une érosion significative de la confiance politique qui affecte les institutions et le personnel politique.

Les résultats électoraux constituent le meilleur indicateur de cette évolution à travers la progression parallèle de l'abstention et des partis politiques protestataires. Les enquêtes d'opinion dressent un tableau plus contrasté de la confiance politique. La France a connu ces quinze dernières années des gouvernements durablement populaires avec Michel Rocard, Édouard Balladur et Lionel Jospin ; le destin électoral de ces trois Premiers ministres laissant cependant sceptique quant à la transformation d'une popularité dans les sondages en soutien électoral effectif. Les Français accordent une confiance significative aux différents secteurs du service public. Les hôpitaux, l'école, l'université ou la police recueillent ainsi plus de 70 % d'adhésion quand la Bourse ou les médias ne franchissent pas les 30 %<sup>5</sup>. Pourtant, la spécificité de la défiance politique apparaît dès lors que le politique est appréhendé comme une activité spécifique. Interrogés sur la confiance accordée à dix-neuf professions, les Français classent en dernière position les hommes politiques, loin derrière les avocats, les notaires, les garagistes, les prêtres ou les journalistes<sup>6</sup>. Mieux, en vingt ans, la défiance envers les hommes politiques a progressé de vingt points : 55 % des personnes interrogées déclaraient ne pas faire confiance aux hommes politiques en 1985, ils étaient 75 % en 2001<sup>7</sup>. Au sein du monde politique, les maires se distinguent favorablement en recueillant la confiance de trois Français sur quatre. Les Français sont en revanche nettement plus réservés sur les députés (46 % de confiance) ou les ministres (43 %), la défiance envers ces deux groupes ayant

3. INGLEHART R., "Trust, Well-being and Democracy", in WARREN M.E., *Democracy and Trust*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, pp. 88-120.

4. PUTNAM R.D., *Bowling Alone : the Collapse and Revival of American community*, New York, Simon and Schuster, 2000.

5. Sondage Sofres réalisé les 27 et 28 juin 2001 auprès d'un échantillon national de 1.000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face à face. Méthode des quotas. La question posée était : "Avez-vous plutôt confiance ou plutôt pas confiance dans les institutions suivantes ?".

6. Sondage Sofres réalisé les 27 et 28 juin 2001. La question posée était : "Avez-vous plutôt confiance ou plutôt pas confiance dans les professions suivantes ?".

7. Sondages TF1-Sofres de décembre 1985. En 1985, 25 % des personnes interrogées déclaraient faire confiance aux hommes politiques contre 18 % en 2001.

progressé de plus de dix points depuis 1985. Surtout, les partis politiques sont jugés sévèrement, 77 % des personnes interrogées déclarant ne pas leur faire confiance.

C'est cette "anomalie" proposée par le cas français au regard de l'association souvent établie en politique comparée entre confiance sociale et confiance politique que nous questionnons ici. Si la confiance politique peut subir des variations significatives à niveau de confiance sociale relativement stable (et en l'occurrence particulièrement faible), comment comprendre ces variations ? Nous situons plus particulièrement cet article dans la perspective d'une détermination endogène de la confiance politique, selon laquelle la relation de confiance (ou de défiance) se fonde davantage dans les interactions politiques que dans des facteurs sociaux exogènes (la structure sociale, l'accès à la compétence politique, le capital social). Deux hypothèses peuvent alors être distinguées. Les politiques publiques peuvent être bénéfiques aux citoyens, ou porter atteinte à leurs intérêts, ou simplement être sans objet vis-à-vis de leur situation objective. En s peuvent aussi satisfaire leurs convictions morales et les renforcer, ou à l'inverse les contredire et les menacer. Selon la première approche, la défiance du citoyen envers le politique serait la résultante concrète d'un "manque à gagner" évalué en terme d'intérêt. Selon la seconde hypothèse, la confiance et la défiance procéderaient de l'adéquation ou de l'inadéquation entre le cadre normatif de l'individu d'une part et sa perception subjective de l'univers politique d'autre part<sup>8</sup>. Les questions de convictions et de valeurs primeraient alors sur le seul intérêt et sur l'évaluation des performances gouvernementales.

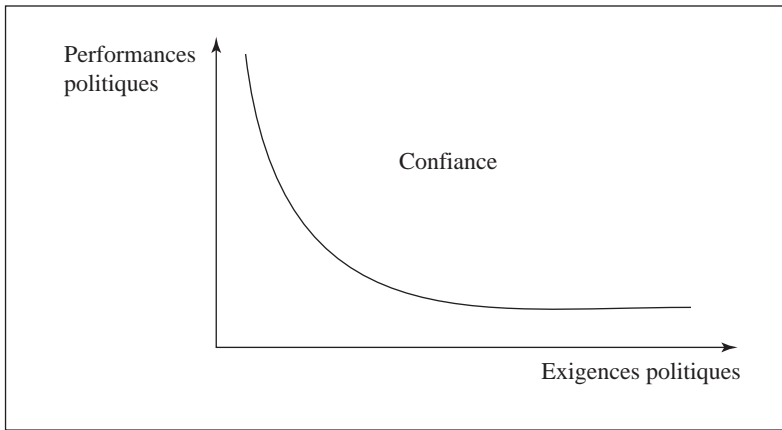
Interroger les relations entre intérêts et convictions dans la formation de la confiance politique conduit d'abord, sur le versant le plus rationaliste de l'analyse, à envisager la confiance comme le produit d'une relation réciproque entre gouvernants et gouvernés, et donc comme le résultat de l'adéquation entre les préférences des citoyens et l'action des autorités gouvernementales en matière de politiques publiques<sup>9</sup>. Dans cette perspective, la relation de confiance politique est d'abord fonction du rapport dynamique entre *performances* de l'action publique et *exigences* politiques des citoyens. On peut envisager que la défiance augmente sous l'effet d'une

8. Voir par exemple SNIDERMAN P. S., TETLOCK P. E. et ELMS L., "Public Opinion and Democratic Politics : The Problem of Non-Attitude and the Social Construction of Political Judgement", in KUKLINSKI J. H., (ed.), *Citizens and Politics : Perspective From Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

9. Le choix rationnel envisage la confiance comme une situation d'équilibre résultant de stratégies de coopération conditionnelle. Cf. AXELROD R., *Donnant-donnant : une théorie du comportement coopératif*, Paris, Odile Jacob, 1992. Russell Hardin définit la confiance comme une situation où les acteurs savent que leurs intérêts sont imbriqués (encapsuled). Cf. HARDIN R., "Do we Want Trust in Government ?", in WARREN M. E., *op. cit.*, 1999.

perte d'efficacité des politiques publiques, incapables de résoudre les problèmes qu'elles sont supposées traiter et générant ainsi un sentiment public de déception. Mais elle peut également résulter d'une augmentation des exigences des citoyens à l'égard du politique, selon une logique consumériste, les "usagers" de l'action publique espérant toujours davantage, à performances égales ou même croissantes. On retrouve ici la thèse classique de la frustration relative initiée par Tocqueville et élaborée par Gurr dans l'analyse de l'action collective<sup>10</sup>. Il se peut que les deux phénomènes se conjuguent, les exigences s'élevant tandis que les performances déclinent.

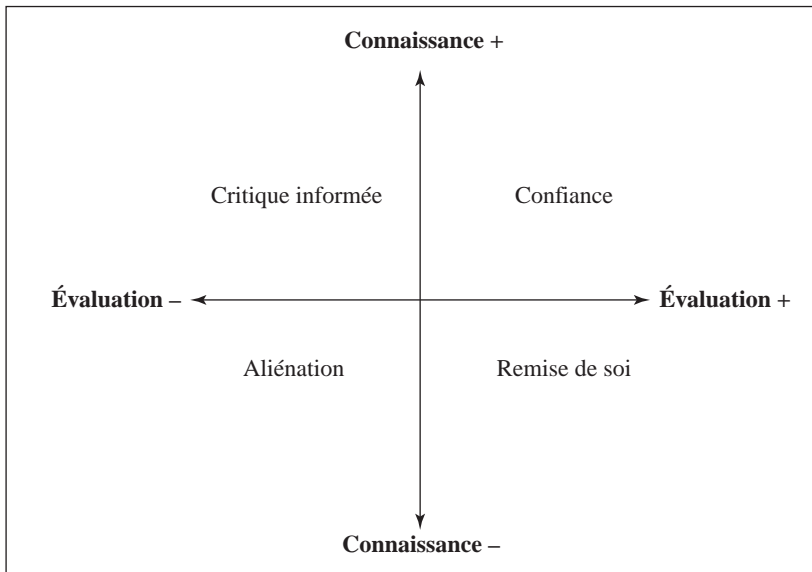
**Figure 1 : La relation entre performance et exigence dans la formation de la confiance politique**



La formulation précédente de la confiance suppose une forme de transparence de la représentation politique qui n'intègre pas la question de la connaissance politique, et par conséquent n'envisage pas la différenciation sociale de l'espace public. Même si on la suppose fondée sur l'intérêt, la confiance politique opère en situation d'asymétrie d'information. Cette asymétrie caractérise en premier lieu la relation entre l'offre (les élites politiques et bureaucratiques) et la demande (l'ensemble des citoyens) politiques, dont il est facile de percevoir qu'elles ne disposent pas de la même maîtrise des éléments pertinents pour appréhender l'action publique. L'information est également très inégalement répartie entre l'ensemble des citoyens qui ne sont pas associés de façon permanente à la définition de l'action publique, et qui s'appuient sur des cadres cognitifs plus ou moins élaborés et différenciés. La confiance est donc liée au rapport entre *connaissance* et *évaluation* politiques.

10. GURR T. R., *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

**Figure 2 : La relation entre évaluation et connaissance dans la formation de la confiance politique**



Au sens strict, la confiance exige à la fois une connaissance relative du champ politique et une évaluation positive de ce dernier. La défiance correspond à l'inverse à une évaluation négative fondée sur un niveau de connaissance comparable, autorisant un jugement critique informé. Notons que cette situation n'est pas incompatible avec la démocratie, et qu'elle est même l'un des fondements du libéralisme politique, toujours méfiant à l'égard de l'État et prompt à exiger des comptes auprès des gouvernants. En revanche, l'aliénation associe un faible niveau de connaissance politique et une évaluation négative des performances gouvernementales, qui expriment la faiblesse de la qualité de la représentation politique. Enfin, des situations de remise de soi correspondent au cas où une évaluation positive se fonde sur une connaissance faible du champ politique. Différentes qualifications de l'espace public et de ses dynamiques apparaissent ainsi avec cette typologie plus nuancée de la relation de confiance. Le recul de la confiance résulterait essentiellement dans cette perspective d'une baisse de la connaissance politique, elle-même produite par une perte d'intérêt pour la politique.

Le principal problème traité ici consiste alors à analyser les formes d'évaluation politique à l'œuvre dans la construction d'une relation confiante ou défiante au politique. L'évaluation des performances et l'expression des attentes s'appuient-elles sur les registres de l'intérêt ou de la conviction ? Comment l'information influe-t-elle sur la confiance politique ? Le travail empirique sur lequel repose cet article s'est appuyé sur deux choix métho-

dologiques principaux. La science politique conçoit le plus souvent les politiques publiques d'une part et l'opinion publique d'autre part comme deux domaines d'investigation distincts. L'utilisation des enquêtes d'opinion par les décideurs dans l'élaboration de politiques publiques comme l'importance des enjeux de politiques publiques dans les conversations quotidiennes entre citoyens révèlent pourtant un fort degré de connexion entre ces deux domaines du politique. La confiance politique a donc été étudiée non seulement vis-à-vis de la démocratie, des institutions ou des leaders politiques, mais aussi par rapport à trois domaines de politiques publiques spécifiques, fortement présentes sur l'agenda politique de ces deux dernières décennies : la lutte contre le chômage, la construction européenne et l'immigration.

D'autre part, six groupes de discussion rassemblant six à huit personnes se déclarant peu intéressées par la politique ont été mis en place à Paris et à Lyon, entre mai 2000 et mars 2002, afin de discuter ces différents thèmes. Lors des réunions, les participants étaient progressivement amenés à exprimer une argumentation politique relative aux trois secteurs de politiques publiques considérés et aux performances gouvernementales. À la suite de la discussion de ces trois enjeux, il était demandé aux groupes de s'exprimer sur la nature et les principes de la démocratie en général, et sur son état dans la France contemporaine en particulier. Différents dispositifs impliquant l'utilisation de cadrages contradictoires dans le questionnement, de contre-argumentations, de recherches collectives de solutions et de dessins ont été mobilisés comme techniques pour stimuler l'expression, explorer les formes de la cognition politique et évaluer la robustesse des argumentations. Chaque groupe était d'un niveau socioculturel homogène (moyen-supérieur, moyen-inférieur ou inférieur), et polarisé entre des sympathisants de gauche et de droite. Les personnes affirmant être fortement intéressées par la politique et les adhérents de partis politiques n'ont pas été retenus. Le temps de discussion était limité à trois heures<sup>11</sup>.

Les données ainsi constituées permettent d'explorer les formes de raisonnement mobilisées par les citoyens lorsqu'ils "parlent politique". Nous postulons que les motifs avancés dans l'argumentation pour expliciter et justifier des attitudes, opinions ou positions révèlent le type de relation que les individus entretiennent avec le politique, et notamment les ressorts de la confiance ou de la défiance politique. Ces motifs sont entendus comme les intentions associées à l'action politique, ici représentée par l'engagement

---

11. Voir la détail de la composition des groupes de discussion en annexe. Sur la méthodologie, susceptible de sensibles variations, des focus groups et leur comparaison avec d'autres méthodes qualitatives, on peut se reporter à GAMSON W. A., *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; MORGAN D. L., *Focus Groups as Qualitative Research*, Londres, Sage, 1997 ; KRUEGER R. A., *Focus Groups A practical Guide for applied research*, Londres, Sage, 1994.

(ou le retrait) dans la discussion collective qui présente un caractère quasi-public (les participants anonymes ne se connaissent pas et ne sont pas appelés à prolonger leur relation ; le cadre spatial et temporel de la discussion est néanmoins imposé et fini). Mais ces intentions ne sont pas considérées comme les “causes”, au sens mécanique du terme, de ces performances discursives ou de comportements politiques se déroulant dans un autre contexte (le vote ou la protestation par exemple). En s sont plutôt des “actions motivées” qui se donnent à saisir publiquement par l’énonciation de leurs raisons. Les motifs de l’argumentation, en précisant les raisons qui fondent les opinions et les prises de position, dévoilent les formes du raisonnement politique. Mais celles-ci ne sont pas dissociables de leur effectuation langagière (les propos tenus). En s contribuent à configurer leur contexte d’énonciation (l’objet, le ton et la structure relationnelle de la conversation), et à définir le statut des locuteurs dans la situation. Le rapport entre le raisonnement, appréhendé par les motifs de l’argumentation, et l’action politique (la prise de position dans la discussion), n’est donc pas un rapport de cause à conséquence. Il s’agit plutôt d’une relation d’ajustement entre l’activité normative qu’est la conversation politique et la mise en jeu de la personne dans la situation d’interaction. Toutes les justifications politiques ne se disent pas publiquement avec la même facilité. Les motifs de l’argumentation doivent donc être compris comme “des accomplissements normatifs qui lient action et situation” par une adéquation construite<sup>12</sup>.

Nous examinons d’abord les jugements formulés sur les politiques publiques, puis sur l’état de la démocratie française. Nous analysons ensuite plus spécifiquement les argumentaires relevant de l’intérêt, et ceux prenant appui sur des convictions.

### Les matériaux composites de l’action publique

Les propos des participants font apparaître que le rapport aux politiques publiques s’inscrit sur un fond de scepticisme global. Les personnes observées sont pour la plupart dans un rapport de défiance vis à vis des principaux éléments de l’espace public. La sûreté des données statistiques mises en avant par les acteurs et des informations diffusées par les médias leur paraît le plus souvent discutable. Le personnel politique, les institutions et les administrations, tout comme les organisations non gouvernementales et caritatives sont également, dans bien des cas, objet d’interrogation, voire de suspicion.

12. Pour la notion de motif entendue dans cette perspective, TROM D., “Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs”, in CEFAI D. et TROM D., *Les formes de l’action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Editions de l’Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2001, pp. 99-134. MILLS C. W., “Situating Actions and Vocabularies of Motives”, *American Sociological Review*, 1940, 5, pp. 904-913.

***Les jugements critiques sur l'action publique, positifs ou négatifs, ne sont pas nécessairement liés à sa connaissance***

On peut distinguer une sorte de noyau dur d'information, connu de toutes les personnes. Ainsi, toutes savent que la lutte contre le chômage passe par le versement d'allocations et par un système de stages de formation-reconversion proposés aux chômeurs. Inversement, certaines dimensions des dispositifs sont toujours méconnues. C'est vrai, par exemple, des états successifs du code de la nationalité, ou des continuités, d'un gouvernement à l'autre, de la politique d'immigration. Outre ces constantes, on constate de très grandes fluctuations dans l'étendue de la connaissance des dispositifs. Certains groupes énumèrent spontanément un ensemble quasi-exhaustif d'instruments d'action. D'autres ne peuvent en citer qu'un ou deux. Des mesures ayant pourtant fait l'objet d'un vaste débat public, comme les 35 heures ou les emplois jeunes, peuvent être omises par des groupes par ailleurs bien informés... La connaissance apparaît donc spontanément dispersée, très irrégulière, presque toujours lacunaire en ce qui concerne les points techniques, comme le régime de dégressivité des allocations chômage ou les conditions d'accès aux emplois jeunes.

***La confiance ou la défiance à l'égard des politiques publiques ne reposent pas sur une évaluation précise de leur efficacité***

Le rapprochement rationnel entre des objectifs, des moyens identifiés et des résultats est une exception. Les objectifs des politiques, tout d'abord, sont peu questionnés. Les groupes cherchent rarement à interpréter l'action des pouvoirs publics "au-delà" des justifications qui en sont officiellement données. Le contexte des décisions, les argumentaires qui les accompagnaient, sont le plus souvent perdus. Les personnes ont une propension accusée à les ramener à des intentions peu avouables : les politiques veulent obliger ceux qui les financent (par exemple en leur fournissant de la main d'œuvre bon marché), soigner leur popularité (en s'affichant généreux avec les sans papiers), abuser l'opinion par des effets d'annonce... Les moyens déployés, c'est à dire les dispositifs, font rarement l'objet d'une évaluation en terme d'efficacité. Celle-ci supposerait une comparaison entre les décisions effectivement prises et celles, alternatives, qui auraient pu l'être : réduit-on davantage le chômage en limitant le temps de travail ou en libéralisant le régime des licenciements ? Apprécier l'efficacité d'une politique suppose, enfin, de pouvoir prendre la mesure exacte de ses résultats. Or, les instruments publics de cette mesure sont très largement mis en doute : "on nous dit que les statistiques du chômage baissent", "les médias ne disent pas la vérité sur ce qui se passe réellement dans les quartiers difficiles", etc. Les conditions d'une évaluation rationnelle des politiques publiques en terme de performance font donc le plus souvent défaut.



### ***Les politiques publiques sont davantage appréciées en considérant leurs destinataires***

La lutte contre le chômage constitue une bonne illustration. Lorsque l'on demande aux groupes ce qu'ils pensent des mesures d'indemnisation, la discussion s'engage spontanément sur les montants des allocations versées et leurs effets incitatifs sur la recherche d'emploi, quand on les compare aux revenus réels que peuvent escompter les chômeurs en retournant au travail. On est bien là sur le terrain de la discussion de l'efficacité de la mesure. Mais il est rapidement abandonné et l'on en vient plus longuement à celui des caractéristiques des chômeurs indemnisés. On discute leurs détresses, leur moralité mise à l'épreuve, leurs difficultés d'adaptation avec l'avancée en âge, l'honnêteté des chefs d'entreprise face à cette main d'œuvre dont l'embauche s'accompagne souvent de primes ou d'allègement de charges, etc. De même, en matière d'immigration, les groupes ont souvent des difficultés à répondre à la question "qu'ont fait les gouvernements ?". En revanche, ils s'expriment facilement sur les immigrés et ce qu'ils pensent être leurs mœurs, leurs valeurs culturelles et religieuses, leur rapport à la France et aux Français. Les groupes destinataires des politiques publiques (les immigrés, les chômeurs), font souvent office d'heuristique, de raccourci cognitif dans le jugement sur l'action publique. À défaut de prendre la mesure précise de l'efficacité d'une politique, le jugement s'adosse à un préjugé relatif à ses bénéficiaires : les décisions publiques en matière d'emploi sont difficiles à apprécier, mais je perçois les chômeurs comme des privilégiés abusant de la protection sociale. Mon sentiment est donc que la politique en matière de chômage est illégitime et inefficace. L'immigration est un problème complexe, mais j'ai un préjugé favorable à l'égard des étrangers. J'ai donc un jugement positif sur les politiques d'intégration. C'est probablement l'une des figures majeures du raisonnement politique. En substitue une appréhension globale de l'action publique fondée sur l'extrapolation d'un préjugé à une évaluation strictement rationnelle de ses performances.

### ***Les connaissances des politiques publiques sont organisées autour du clivage gauche-droite***

Les personnes sont très majoritairement capables de rendre à chaque pôle de l'échiquier politique "ce qui lui appartient". Même celles qui se déclarent indifférentes à l'égard de la politique ou très peu intéressées. Lorsque l'on demande aux groupes "qui a déclaré..." ou "qui a décidé...", les réponses que l'on reçoit sont correctes ou vraisemblables. La plupart des propos ou des mesures sont, de façon très sûre, située comme étant de droite ou de gauche, attribuée à des forces ou des acteurs politiques de droite ou de gauche. Que les personnes puissent reconnaître ou "sentir" le positionnement

idéologique d'une politique ne signifie pas au demeurant qu'elles soient en mesure d'en expliquer les différences de contenu ou d'en comparer les efficacités respectives. Régulariser les sans papiers ? Les groupes situent bien l'orientation politique principale sous jacente à cette option. Par contre, ils ont des difficultés à en apprécier la portée sur l'immigration en France. Le clivage gauche-droite reste manifestement un bon instrument de repérage et d'orientation parmi l'offre politique. Il constitue une ressource pour classer et mettre en sens cette offre. Cela est vrai même des personnes qui refusent ce clivage.

### ***La critique de l'action publique conjuguée des principes d'évaluation composites***

Les principaux dispositifs de lutte contre le chômage : 35 heures, emplois jeunes, stages de formation-insertion, sont appréciés de façon largement négative. Les groupes ne pensent pas que le chômage soit réellement affecté par l'action publique. Le scepticisme à l'encontre des politiques publiques peut avoir deux ressorts. Le premier correspond à une lassitude : "on a déjà tout essayé". Le second traduit une position plus construite, politiquement et théoriquement. C'est l'idée qu'il faut s'en remettre au marché, seul véritable créateur d'emplois. La puissance publique ne devrait être là que pour accompagner et faciliter le jeu spontané des acteurs économiques et non pas s'y substituer, encore moins l'entraver. Dans cette veine, l'emploi public (à la fois critiqué et envié) est distingué, au sein des groupes, de l'emploi privé. Il est souvent tenu pour artificiel, c'est tout particulièrement vrai des emplois jeunes, mais aussi des embauches incitées par l'État à l'aide de subventions ou d'exonérations de charges. Cet acquiescement à une conception libérale des relations entre puissance publique et économie transcende les sensibilités partisans. Des personnes de gauche partagent avec des personnes de droite l'idée que c'est en soulageant fiscalement et en simplifiant réglementairement la vie des entreprises que l'on permettra la multiplication des emplois.

L'action publique en matière d'immigration suscite également une appréciation largement négative. On l'a dit, ce n'est pas son contenu (les mesures concrètes ou leur cadre légal) qui est en cause, puisqu'il est largement méconnu. En fait, les groupes parlent de leurs relations avec les populations d'origine immigrée, relations directes au quotidien, ou indirectes à partir du traitement de la question par les médias. L'ensemble des groupes déploie des attentes que l'on peut qualifier de républicaines, anti-communautaristes, voire assimilationnistes. Sur cette base la politique en matière d'immigration leur apparaît très largement comme un échec.

Globalement, les argumentaires relatifs aux politiques publiques donnent à voir des tensions entre différents principes d'évaluation. Un dispositif est rarement saisi comme un ensemble cohérent. Certaines de ses dimensions peuvent être reconnues comme légitimes alors que d'autres aspects sont critiqués. Les discussions de groupe facilitent ce jugement nuancé. Les 35 heures, par exemple, dégagent du temps libre supplémentaire mais contribuent en contrepartie à l'intensification du travail. La même mesure est profitable à certains, tandis qu'elle est dommageable à d'autres. Tout en défendant l'intérêt des salariés à bénéficier d'une protection sociale renforcée, on reconnaît l'alourdissement des charges pour les employeurs et notamment les artisans. De même, on distingue régulièrement au sein des groupes la qualité des idées et des intentions sous-jacentes aux dispositifs et leurs impact pratique. Le jugement est ainsi dual : "l'idée est bonne mais, concrètement, est-ce que ça peut déboucher sur quelque chose de durable ?". Les emplois jeunes suscitent ce genre de balancement. Enfin, principes moraux et évaluation en terme d'efficacité se télescopent fréquemment. Tel groupe estime dans un premier temps que le niveau, selon lui élevé, de protection des chômeurs indemnisés incite à rester chez soi plutôt que de travailler. En même temps, il préfère encore "une société qui assiste et fait preuve de solidarité" à une "société du marche ou crève". On peut donc dire que le manque de confiance dans les politiques publiques s'appuie sur des argumentaires composites. Il combine des éléments, souvent sommaires, d'évaluation de leur efficacité, des principes généraux et des considérations pratiques relevant du sens commun, éventuellement contradictoires. Cette juxtaposition "en vrac" n'interdit pas le raisonnement politique et la critique de l'action publique. Mais elle fait apparaître la complexité des modes d'élaboration des jugements politiques, et interdit de les réduire à l'évaluation des performances objectives des politiques sectorielles.

### **Les ressorts de la crise de la représentation**

Le rapport des citoyens aux politiques publiques tel qu'il s'exprime dans le dispositif utilisé ici est le plus souvent sceptique et désabusé, parfois même violemment critique. Comment ne pas penser qu'une telle attitude affecte la relation qu'ils entretiennent avec les institutions politiques, voire leur attachement à la démocratie représentative ? C'est l'état institutionnel de la démocratie française révélé par ces groupes de discussion que nous analysons maintenant.

### ***La démocratie représentative suscite une adhésion sur un double mode libéral et républicain***

Les propos spontanés comme les réponses à la question “Quand on parle de démocratie à quoi pensez-vous ?” renvoient à deux systèmes de valeur distincts. Selon le premier, libéral, la démocratie est comprise comme un ensemble d’institutions garantes de la liberté individuelle. Il en découle un attachement radical à la liberté d’expression. Toutes les opinions sont respectables en démocratie, et par conséquent elles ont toutes droit de cité. Cette conception libérale de la démocratie se caractérise également par une méfiance de principe à l’égard de l’autorité de l’État, et par son refus prononcé dès lors qu’elle est perçue comme abusive. La plupart des personnes rejettent ainsi la censure et s’opposent à toute interdiction de partis politiques ou de réunions publiques, quelles que soient les idéologies qui les animent. Interrogés sur la démocratie “en général”, et appelés à prendre position sur un éventuel déficit d’autorité associé à la permissivité démocratique, les groupes récuse cette idée et refusent la possibilité de lois plus sévères. Ce sont les régimes de dictature qui sont évoqués pour repousser cette perspective et servir de point d’appui à cette conviction.

Les références à la citoyenneté (“Qu’est-ce qu’être un bon citoyen ?”), en mobilisant le vote et le respect de la loi, relèvent d’une conception plus républicaine de la démocratie. L’individu s’inscrit alors dans un système politique qui garantit l’intérêt public par un ensemble de devoirs imposés à tous. Chacun doit y participer à travers le vote et se conformer à ses règles. La loi apparaît comme une garantie de l’ordre voire de la paix civile. De façon significative, le terme “anarchie” est utilisé comme catégorie repoussoir lors de différents groupes. De même, les participants s’accordent à reconnaître la nécessité des leaders politiques, plusieurs d’entre eux affirmant : “il faut qu’il y ait des chefs”.

Cette double appréhension de la démocratie sur un mode tantôt libéral et tantôt républicain n’est pas vécue de façon contradictoire. Refus de l’autorité et demande d’ordre ne semblent pas susciter de tension particulière. Celle-ci n’apparaît que lorsqu’elle est soulevée par l’animateur de la discussion. En est alors résolue par la distinction entre la parole privée du citoyen ordinaire, irrépressible, et la parole publique du politique qui peut éventuellement, et légitimement, engager sa responsabilité pénale.

### ***“Celui qui ne vote pas, il n’a rien à dire...”. Un droit fondamental, à portée limitée***

Pratiquement toutes les personnes, quels que soient leur niveau social, leur intérêt pour la politique, leur éventuelle orientation partisane et même leur

participation électorale, pourraient souscrire à ce propos : “C’est sûr que voter, c’est un droit. On s’est battu pour avoir le droit de voter, on doit pas le perdre” [Groupe 4]. Voter est aussi perçu comme une obligation morale. Les abstentionnistes ne se déclarent éventuellement qu’après plusieurs relances insistantes. Enfin, le fait de participer à une élection semble autoriser à prendre ensuite part au débat public, comme s’il était illégitime de s’exprimer politiquement dans un cadre secondaire (la discussion) lorsque l’on refuse le cadre principal (le vote). “Celui qui ne vote pas, il n’a rien à dire...”. L’acte de vote constitue une sorte de droit d’entrée dans l’espace public.

La conception du vote comme obligation morale atteint un tel niveau d’unanimité (alors même que cette obligation est fréquemment relâchée par l’abstention) qu’elle semble constituer, au sens “rawlsien”, un fondement à la communauté politique, à savoir une norme partagée par tous, porteuse d’une identité commune, organisant un débat qui ne saurait la remettre en cause. Cette conception se fonde à la fois dans la référence à une histoire héroïque et douloureuse, souvent vivace pour les femmes – “on s’est battu” – dans une menace actualisée – “on doit pas le perdre” – et dans l’évocation d’une communauté mythique (“le peuple”), identique à travers les âges. Cette sacralisation du vote s’accompagne d’une connaissance relativement fine de l’offre partisane. Collectivement, les participants ont cité les principales formations et se sont montrés capables de les regrouper en “familles” selon plusieurs critères.

L’adhésion au vote s’accompagne d’une insatisfaction profonde et largement partagée quant à son exercice pratique. Le choix électoral est jugé ardu et l’information défailante, car il est difficile de connaître l’ensemble de l’offre électorale. Au-delà de la difficulté technique et politique à s’orienter parmi les programmes, le personnel politique est tenu en suspicion : “On vote pour quelqu’un mais on sait pas ce qu’il y a derrière”. Les groupes expriment également un hiatus entre l’offre électorale et leurs attentes, ils ont le sentiment de faire des choix contraints : “Si je trouve par exemple que toutes les têtes de liste proposées ne sont pas en adéquation avec ce que moi je voudrais, je peux pas voter non plus pour mon voisin. Je peux pas dire “lui je le connais, il ferait un super président de la République. J’ai pas le choix, c’est ces gens là” [Groupe 4].

Au-delà de la critique des conditions pratiques du vote, le mécanisme même de la représentation est dénoncé. Le vote est un moyen limité d’expression politique, il n’est pas assimilable à une participation à la décision publique. Le citoyen est ainsi cantonné dans un rôle minimal. Il choisit un représentant sans avoir la certitude qu’il prendra les bonnes décisions et sans pouvoir l’y contraindre : “c’est des promesses, c’est pas forcément tenu” On constate donc qu’il peut y avoir, sans contradiction, un attachement au vote, à la désignation électorale des dirigeants et, simultanément, une abstention massive et une défiance vis-à-vis des élites issues du suffrage.

**“Celui près du feu, il se chauffe...” L’homme politique,  
figure de la défiance**

Les hommes politiques sont unanimement et massivement rejetés. Certaines questions plus spécifiques ont pu introduire des divergences au sein des groupes. Les hommes politiques sont-ils guidés par le goût du pouvoir ou la recherche de l’argent ? Certains sont-ils malgré tout intègres et sincères ? Constituent-ils un mal nécessaire ou peut-on concevoir de s’en passer ? Si les participants restent souvent divisés sur ces questions, l’appréhension critique des hommes politiques constitue au contraire une base consensuelle du débat.

Trois éléments fondent cette défiance unanime. On leur reproche tout d’abord leur manque de sincérité et leurs efforts de séduction. La critique de leur corruption passe souvent au second plan après la dénonciation de leur hypocrisie, de leur insincérité, interprétées comme des conséquences du mécanisme électif : les élus veulent par définition plaire à leurs électeurs. Cette volonté est condamnée pour sa superficialité et surtout son artificialité (“Ca sonne faux”, “On leur écrit leurs discours”). Le second ressort de la défiance à leur encontre réside dans le sentiment que les hommes politiques “ne sont pas des gens comme nous”. Ils sont perçus comme un groupe social spécifique, distinct de la communauté des citoyens dans la mesure où ils les dirigent ou aspirent à les diriger. L’altérité radicale du personnel politique tient à sa formation particulière, à ses traits de caractère – le sens de la diplomatie, le goût du pouvoir, l’ambition. Les hommes politiques font partie du monde des puissants et surtout des nantis. Ils sont non seulement étrangers au quotidien des citoyens, mais plus généralement à leur “communauté” quels qu’en soient les contours : les citoyens, les Français, le peuple, voire, pour certains, les banlieusards ou les ouvriers, les politiques en sont exclus. En troisième lieu, les reproches adressés à la classe politique font écho aux jugements pessimistes, négatifs, très majoritaires, portés par les groupes sur la société dans son ensemble.

**Figure 3 : La correspondance entre le pessimisme social et la défiance politique.**

Perception de la société	Perception des hommes politiques
Individualisme	Ils ne pensent qu’à eux.
Argent	Ils sont corrompus.
Inégalité	Ce ne sont pas des gens comme nous.
Compétition	Ils se battent entre eux.
Difficulté (rapports de force)	Ils ne pensent qu’au pouvoir.
Hypocrisie	Ils ne respectent pas leurs promesses.

L'étude des discours relatifs au système représentatif a permis de confirmer un paradoxe ancien opposant la sacralisation de l'élection et la critique des élus. La correspondance entre les reproches que les participants adressent à la société et aux hommes politiques fait émerger une seconde dimension paradoxale de la défiance politique. Les hommes politiques, on l'a vu, sont perçus comme différents. Ils appartiennent à un univers autonome dont les participants critiquent le caractère factice. Pourtant, les reproches qui leur sont adressés évoquent les souffrances, les défauts et les difficultés rencontrés dans la société. Le rapport défiant au politique s'inscrit ainsi dans une relation ambiguë faite de familiarité et d'éloignement. Éloignement parce que les citoyens se disent très loin des hommes politiques. L'univers du politique est perçu comme celui d'acteurs en quelque sorte d'une autre essence. Familiarité parce que les hommes politiques symbolisent, incarnent presque, ce que les groupes reconnaissent immédiatement et n'aiment pas dans la société. Ce rapport paradoxal laisse entrevoir une certaine compréhension, au double sens du terme, du jeu politique de la part des personnes interrogées. Ainsi la corruption est sévèrement dénoncée à de multiples reprises. Pourtant, certains participants estiment qu'elle constitue un phénomène naturel étant donné les logiques qui régissent la société. Le monde social est brutal, sans valeur, et les hommes politiques sont à son image, semblent-ils dire dans l'extrait suivant :

*“Didier. C'est plutôt humain et normal qu'ils tirent bénéfice de certaines situations mais pas à un niveau tel que...”*

*Déborah. De toute façon déjà, faut écraser les autres pour avoir la place du dessus, rien que pour ça, c'est quand même difficile.*

*Didier. Quand on entend parler de milliards et de choses comme ça, là ça va pas. Quand c'est des petits avantages, c'est humain...*

*Vanessa. C'est les emplois fictifs.*

*Didier. ... C'est depuis la nuit des temps, celui qui est près du feu, il se chauffe. C'est humain. Bon, ils ont aussi travaillé pour en arriver là.*

*Christine. Ils tirent la couverture à eux et ils placent tout leur entourage aussi. C'est vrai qu'ils voient grand” [Groupe 4].*

Pour résumer, on peut souligner que l'argumentation relative aux institutions politiques révèle un fort attachement aux principes libéraux et républicains de la démocratie représentative, et une forte capacité de justification de celui-ci. Le vote reste l'emblème des droits politiques, même si les citoyens restent réservés, et quelque peu désenchantés, sur la capacité réelle d'influence dont ils disposent par là. C'est la double incapacité du personnel politique, d'une part à représenter les électeurs à leur image, et d'autre part à animer un modèle de comportements et de valeurs alternatif par rapport à

leur perception du monde social, qui fait de celui-ci la figure incarnée de la crise de confiance politique. Cet élément souligne que la démocratie se déploie sur un horizon éthique, et que la représentation est une relation dynamique qui exige un projet de transformation sociale pour susciter l'adhésion et la conviction. C'est ce projet qui fait aujourd'hui défaut et qui génère la défiance politique.

### **Expérience biographique et évaluation rationnelle**

Après avoir recensé les attitudes principales à l'égard des politiques publiques et des institutions représentatives, nous questionnons maintenant plus précisément le rapport entre intérêt et conviction dans la construction de la confiance. L'attitude individuelle vis-à-vis du politique peut d'abord se construire par l'évaluation de son intérêt propre. Cette hypothèse sera discutée dans cette section. Cette perspective soulève la question de l'articulation entre confiance politique et position sociale. La confiance politique est-elle déterminée par les attributs sociaux individuels et par l'intérêt subjectif qui en résulte, de façon exogène au champ politique ? Répond-elle au contraire à des ressorts plus endogènes, et à l'évaluation de l'interaction politique par les citoyens ? La relation entre confiance sociale (dans l'existence, dans l'avenir, vis-à-vis de son prochain) et confiance politique permet de saisir cette interrogation.

### ***Confiance ou défiance se fondent sur l'expérience biographique personnelle. Confiance générale et confiance politique interagissent***

Les membres des groupes constitués ont à formuler des jugements en situation d'incertitude. Ils sont sollicités sur ce qu'ils savent et pensent de telle ou telle question politique, et comment ils se positionnent par rapport à celle-ci. Or, nous l'avons vu, dans la plupart des cas, ils ne connaissent pas le contenu précis des mesures ou l'identité politique exacte de leurs auteurs. Ils sont donc confrontés à un déficit d'information et d'outils d'analyse. Pour compenser ce déficit et produire tout de même un jugement sur les politiques publiques, ils mettent en œuvre ce que la psychologie cognitive désigne comme une heuristique de disponibilité<sup>13</sup>. Il s'agit d'un procédé cognitif par lequel un événement particulier est évalué non pas à partir de

13. L'utilisation du concept d'heuristique s'inscrit dans le courant de la psychologie cognitive des comportements politiques. Cf. FISKE S. T., TAYLOR S. E., *Social Cognition*, MacGraw-Hill, 1991 (1ère édition 1984) ; KAHNEMAN D., SLOVIC P. et TVERSKY A., *Judgment under Uncertainty : Heuristics and Biases*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999 (1ère édition 1982) ; SNIDERMAN P., BRODY R. A. et TETLOCK P. E., *Reasoning and Choice – Explorations in Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.



l'ensemble des informations pertinentes, mais en se référant seulement aux informations les plus disponibles. Les informations sont sélectionnées de façon non consciente. Le jugement est élaboré à partir des informations récentes ou fréquentes, celles qui sont anciennes ou rares sont omises ou largement négligées. C'est donc moins la valeur intrinsèque des informations qui guide leur sélection que la facilité avec laquelle elles sont accessibles. Illustrant ce processus cognitif, dans le dispositif retenu les personnes privilégient nettement leur expérience personnelle ou celle d'un proche immédiat pour formuler et justifier leurs jugements politiques.

Un participant lyonnais argumente ainsi son opinion selon laquelle les politiques de lutte contre le chômage sont inefficaces : "je pense que les chiffres sont faux. Parce que j'avais des amis qui étaient bien placés en certains endroits, ils étaient modifiés en fonction du mois. Quand c'était trop mauvais on piquait des chiffres du mois d'avant qui étaient un peu meilleurs et puis on arrangeait... si on a la moindre chose qui va pas on se fait radier immédiatement, moi j'ai oublié de renvoyer ma feuille parce-que... et on m'a radié, donc ça va très vite, un chômeur il disparaît d'une minute à l'autre, comme ça"[groupe 1]. Une parisienne explique pourquoi elle n'est pas d'accord avec la proposition selon laquelle "si les indemnités de chômage sont trop confortables, les chômeurs ne sont pas incités à retrouver du travail". "Cela dépend des cas particuliers. Moi j'ai quand même un frère qui a quarante ans. Sa femme ne travaille pas, elle est mère au foyer. Il a trois enfants. À quarante ans, personne ne voulait de lui déjà, donc ça a été très dur, il a mis six mois en recherchant activement en ayant une indemnisation". [groupe 4].

On parlera également d'heuristique de disponibilité lorsque les personnes sélectionnent leur information parmi les messages les plus massivement et récemment diffusés par les médias, au premier rang desquels la télévision. Un parisien, est hostile aux 35 heures. "Je pense que les créations d'emplois se font beaucoup dans les petites structures. En ce moment on parle beaucoup des petites start up. On nous en parle tous les jours. C'est vrai que ce sont des petites structures, avec beaucoup d'argent derrière, où il y a pas mal de créations d'emplois. Moi je m'interroge vraiment pour l'application des trente cinq heures au sein de ces entreprises. On ne sait pas du tout ce que ça va donner" [groupe 4].

A contrario, et permettant par contraste de mieux saisir en quoi consiste l'heuristique de disponibilité, on relève une minorité de raisonnements mobilisant un spectre étendu d'informations. A fortiori, on ne trouve pas de raisonnements à propos d'un dispositif d'action publique mobilisant "toutes" les informations le concernant. Seule une étudiante de troisième cycle construit son argumentaire en empruntant explicitement à des perspectives à la fois plus globales et plus historiques (l'évolution de la législation). Le

plus souvent, les personnes ne connaissent pas suffisamment le contenu des mesures. En s n'ont pas ou ne mobilisent pas d'informations leur permettant d'établir des comparaisons historiques ou d'un contexte à l'autre. Enfin, il leur est difficile d'anticiper les conséquences potentielles des différents dispositifs dont elles ont à débattre. Le rapport au politique se construit à partir de l'expérience quotidienne, pratique, le plus souvent d'un seul segment de dispositifs d'ensemble. Ainsi, plusieurs personnes discutent l'indemnisation des chômeurs et les stages d'insertion qui leur sont offerts, à partir de leur expérience très négative, traumatisante même, des agences de l'ANPE. "si vous voulez une idée du chômage vous poussez la porte de l'ANPE dans le premier arrondissement, vous aurez une bonne idée, très efficace, au niveau des assedics c'est violent, c'est une chape, je pense qu'il y a vraiment des gens qui doivent être désespérés parce que lorsque que l'on rentre là dedans faut être solide... et puis au niveau des formations, pfft..." [groupe 1]. La plupart des répondants apprécient les 35 heures en considérant les conditions de leur négociation dans leur entreprise et leur conséquences sur leur emploi du temps personnel. "moi j'ai trouvé que c'était du vol parce que comme je travaille comme OS, il y a beaucoup de boites où ils ne payent plus le temps de pause. Alors qu'auparavant c'était inclus dans le salaire. À présent vous travaillez cinq heures, vous avez droit à dix minutes, eh bien on vous les soustrait, on vous les enlève, quoi, je trouve que c'est n'importe quoi" [groupe 3]. Les répondants transposent les données particulières de leur expérience aux questions plus générales ou plus abstraites qu'engagent les politiques publiques.

***La défiance ou l'optimisme à l'égard du politique tiennent à la plus ou moins grande vulnérabilité sociale des personnes davantage qu'à leur niveau culturel ou leur orientation partisane***

On l'a déjà noté, la connaissance des politiques publiques apparaît spontanément dispersée et très irrégulière, d'un groupe à l'autre et d'un individu à l'autre. Nous ne pouvons pas qualitativement rendre compte de ces dispersions par des inégalités de niveau scolaire-culturel et supposer simplement que connaissance des politiques publiques et niveau culturel varient simultanément et dans le même sens. En effet, des personnes tout à fait comparables en terme de niveau scolaire font preuve d'une maîtrise très inégale des dispositifs d'action publique. Inversement, des personnes très éloignées scolairement peuvent manifester des niveaux de connaissance et d'intérêt proches.

L'incidence de la sensibilité partisane n'est pas non plus avérée. Il est difficile de repérer une relation nette entre l'orientation politique des personnes, quand elles en déclarent une, et ce qu'elles savent et pensent des

politiques publiques. Des électeurs du Front National, ou proches de lui, font exception. Ils tiennent un discours nettement et systématiquement hostile à l'intervention de l'État sur le marché du travail et à l'intégration des immigrés. Pour les autres, très majoritaires, la lecture de leurs positions à partir de leurs orientations politiques éventuelles est très aléatoire. Des mesures emblématiques du volontarisme du parti socialiste, comme les 35 heures ou les emplois jeunes, peuvent faire l'objet de très fortes réserves, voire d'hostilité, de la part de personnes se disant de gauche. Inversement, les répondants se déclarant de droite, ne marquent pas nécessairement, loin de là, une faveur particulière pour le durcissement du régime d'indemnisation du chômage ou des conditions d'obtention de la nationalité française. Pour éclairer ce que les personnes savent et ce qu'elles pensent à propos des politiques publiques il faut se porter du côté de leur expérience biographique et de leur monde vécu quotidien. Les répondants sont intéressés d'abord par la portion de la politique publique à l'intérieur de leurs visées actuelles et potentielles. Ils sont souvent dans des situations contraignantes, financièrement et matériellement. Ils sont pris dans des routines quotidiennes fortes. Difficultés et routines tracent les contours de ce que peuvent être leurs perspectives, leurs projets et, par là même, de ce qui est pour eux pertinent (important et intéressant) et fait éventuellement sens dans une politique publique.

En matière de dispositif de lutte pour l'emploi, par exemple, on peut distinguer deux types principaux de connaissance et d'appréciation. L'un est pratique et plutôt critique. Dans les groupes il est porté majoritairement par des personnes qui ont une expérience directe, personnelle ou très proche des indemnités chômage et ont fait appel aux services de l'ANPE. Souvent, elles sont dans une situation de relative précarité et de vulnérabilité en matière de travail. Leurs perspectives en matière de réinsertion professionnelle sont incertaines ou défavorables. Elles ne bénéficient pas du statut protégé en matière d'emploi du secteur public. Elles ont éprouvé un sentiment d'humiliation dans leur recherche d'emploi et sont relativement angoissées par leur avenir et celui de leurs enfants. Ces personnes, critiques, se centrent sur leurs problèmes personnels et leur ouverture aux différentes dimensions de l'action publique est plutôt faible. L'autre type de connaissance et d'appréciation est plus distancié et favorable. Il est souvent porté par des salariés bénéficiant d'une situation stable. Cette stabilité leur confère tendanciellement une attitude générale de plus grande confiance à l'égard de ce qui les entoure. Se sentant moins menacés, ils portent sur le monde et la politique un regard à la fois plus curieux, plus relatif, moins fréquemment négatif. La baisse éventuelle du nombre des chômeurs, la possibilité de bénéficier d'une récupération du temps de travail, par exemple, sont des éléments susceptibles de satisfaire une personne installée dans son emploi. On conçoit aisément qu'ils ne marquent pas aussi positivement quelqu'un qui s'inquiète pour son devenir personnel à court terme.

L'analyse des groupes de discussion conduit à requalifier largement la première hypothèse relative à la confiance politique et à l'intérêt. Rappelons que selon cette hypothèse confiance ou défiance politique se construisent en priorité sur l'évaluation rationnelle de son propre intérêt par le citoyen. Une telle lecture peut être confrontée à trois éléments de conclusions issus de l'analyse des propos des participants. En premier lieu, les jugements politiques produits dans le cadre de ces expériences ne sont fondés, dans leur globalité, ni sur une connaissance précise des dispositifs d'action publique ni sur une évaluation en termes de moyens et d'objectifs. Ensuite, la confiance dans l'action publique est associée à la confiance générale face à l'existence. Celle-ci s'éclaire par le degré de stabilité socioprofessionnelle actuelle et l'expérience biographique des personnes. La fragilité et les épreuves induisent le pessimisme à l'égard de la société, d'autant plus facilement jugée dure et injuste. Enfin, si la défiance dépasse le cadre du politique, elle n'est cependant pas indépendante de l'action publique puisque les jugements politiques sont souvent fondés sur un vécu personnel. Le rapport global à la société et le vécu personnel des politiques publiques se renforcent mutuellement pour fabriquer de la défiance ou de la confiance politique. L'expérience douloureuse d'une politique publique conforte la personne dans sa critique de la société comme du politique. En l'absence d'un vécu personnel d'une politique publique, c'est le rapport global à la société qui joue comme filtre perceptif et dispose à juger négativement ou positivement l'action publique.

L'évaluation strictement rationnelle des performances politiques entendue comme un calcul d'intérêt n'est donc pas prépondérante dans la construction de la confiance ou de la défiance. Pour autant, l'ensemble des jugements à l'égard du politique ne semblent pas déterminés de manière exclusivement exogène. Les individus réunis dans les groupes de discussion argumentent collectivement pour produire des opérations évaluatives et normatives. Les cadres perceptifs et interprétatifs du politique ne sont pas simplement imposés aux individus par la détermination sociale. Ils sont surtout actualisés par des attentes normatives réciproques et forgés par l'interaction discursive dans la situation.

### **Les motifs normatifs de la défiance**

La seconde hypothèse relative à la défiance politique se fonde sur le constat d'une inadéquation entre les valeurs et principes moraux portés par un individu et les règles organisant le monde politique telles qu'elles sont perçues. Ce différentiel normatif entre ce que l'on croit bon ou juste et ce que le politique donne à voir alimenterait le scepticisme et la critique. La vérification d'une telle hypothèse demande d'abord d'éclairer les mécanismes de

production de jugements politiques fondés sur des principes moraux ou normatifs. Le plus souvent les personnes commencent par prendre position pour ou contre une mesure ou une déclaration, sans argumenter ou presque. Cette réponse initiale est fréquemment expressive : elle s'accompagne d'émotion, de joie, de tristesse, d'indignation, d'admiration, de ressentiment, etc. Ce moment expressif est le plus souvent suivi d'une justification plus ou moins sollicitée ou provoquée par la discussion, d'une argumentation visant à consolider ce qui a d'emblée été affirmé. Ces oscillations fréquentes suggèrent que les personnes éprouvent, ressentent l'opinion, avant de l'explicitier<sup>14</sup>. En s semblent puiser dans un registre moral-affectif pour fonder globalement leur position, pour ensuite l'ajuster par la nuance ou l'affirmation sur un registre de justification rationalisant. Les personnes considérées ici portent une attention irrégulière à la politique et n'en ont qu'une connaissance assez faible. En s sont pourtant en mesure de surmonter cette sous-information et de formuler des opinions largement cohérentes. Comment s'y prennent-elles ?

### ***Le rapport au politique est inscrit dans un cadre de valeurs et de principes moraux***

Ce cadre est un ensemble de schèmes interprétatifs qui organisent l'expérience et orientent l'action<sup>15</sup>. Son caractère normatif structure les anticipations et les attentes des individus en situation de conversation politique. Ce cadre normatif comporte trois dimensions principales. Il concerne tout d'abord ce que les personnes attendent de tout être humain délibérant en son for intérieur. Il dispose ensuite ce que devraient être, idéalement, les relations au sein de tout groupe humain. Enfin, les répondants sont équipés de règles et de principes relatifs à ce que doivent être les relations entre les différents groupes humains. Ces principes et ces règles ont une portée très large. Appliqués à des questions politiques on peut les lire comme des moyens économiques de produire des jugements politiques. Appliqués aux relations privées, ils guideront tout autant les conduites et les opinions relatives aux choses et aux êtres domestiques, sans pour autant relever d'un ordre politique différencié. Un principe d'extrapolation ressort avec force : on ne saurait accepter dans la société ce que l'on ne supporterait pas chez soi.

14. L'idée est au demeurant classique : "L'aperception claire des idées dans les actes de cognition et de reconnaissance est toujours précédée par des sentiments" selon William James cité par BERTHOZ A., *La décision*, Paris, Odile Jacob, 2003. On en trouve également l'origine dans la philosophie de la connaissance de David Hume, lorsqu'il situe l'origine des idées dans l'impression constituée par l'expérience. HUME D., *Enquête sur l'entendement humain*. Paris, Librairie Générale d'Édition, 1999 (première édition 1748).

15. On emprunte ici essentiellement à GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit, 1991 (première édition 1974).

Selon la première dimension, les personnes énoncent un jugement sur le politique à partir d'une définition idéale et vertueuse des bénéficiaires de l'action publique ou de ses acteurs. "Est-ce une bonne chose d'indemniser les chômeurs comme ils le sont" ? Oui, répondent-ils en substance, si ces chômeurs se montrent autonomes, soucieux de l'image qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes, capables d'initiative, etc. "La démocratie représentative est-elle un système à préserver" ? En le serait encore plus si les élus étaient davantage sincères, soucieux du bien public, désintéressés. Sous entendu : comme chacun devrait s'efforcer de l'être dans un monde idéal.

S'agissant des relations au sein de tout groupe humain, seconde dimension du cadre normatif à partir duquel le politique est appréhendé, on peut distinguer trois attentes principales, en termes d'égalité, de justice et de réciprocité. Les personnes attendent d'abord, et peut-être surtout, une égalité de droits et de traitement entre tous.

"Quand je vois mes parents qui sont rentrés normalement, comme tout le monde, et quand je vois plein de gens autour de moi qui sont rentrés clandestinement en France. En qui sont là depuis un an ou deux et qui subitement font les démarches et ils ont la carte de séjour et ils deviennent aussi français que nous. Je me dis "il y a pas lieu à ce qu'on les ramène pas à la frontière parce qu'ils sont rentrés clandestinement"... ça se mérite en fait. Mes parents, ils ont économisé pendant des années pour venir ici en France, ils ont fait toutes les paperasses à monter, et patati et patata, et l'autre, il vient comme ça, je veux dire, non, je suis pas d'accord".[groupe 4].

Les citoyens interrogés sont également attachés à une obligation de solidarité à l'égard de tous ceux qui sont en difficulté. Ainsi, poussés à argumenter sur l'abus spontanément évoqué des droits sociaux, aucune personne ne se déclare favorable à la suppression des allocations chômage. Enfin, l'égalité et la solidarité doivent se déployer sur un fond d'équilibre et de réciprocité des attitudes et des comportements individuels. On ne saurait attendre des autres qu'un comportement qui reflète le nôtre à leur égard.

La troisième dimension du cadre normatif qui guide les personnes concerne ce que doivent être, selon elles, les relations entre les groupes. Il s'agit, pour partie, d'une transposition à un niveau plus large de ce qui vaut idéalement au sein d'un groupe, notamment en matière d'égalité et de réciprocité. Entre les peuples ou les communautés doit nécessairement prévaloir un parallélisme des attitudes et des droits. Ainsi les personnes sont-elles consentantes sur le principe de l'égalité de droit entre français et étrangers en situation régulière. En s'accordent aussi sur l'idée selon laquelle les immigrants et les étrangers ne peuvent prétendre en France à des droits différents de ceux qui sont accordés aux français dans leurs pays d'origine. Cette attitude est récurrente sur la question de la place de l'islam dans la société

française (le foulard à l'école ou la construction de mosquées). À cette notion d'équilibre s'ajoute un principe général, objet d'une quasi-unanimité : il est bon de s'ouvrir à la culture d'autrui, le mélange des cultures est en lui-même positif. C'est une source d'enrichissement mais aussi un principe de précaution. Les français courraient ainsi moins le risque de "se croire au dessus de tout, de croire qu'ils ont la science infuse".

Ces principes dégagés par l'observation constituent les dimensions principales du cadre normatif par lequel le politique est perçu et évalué. Or, précisément parce que cette conception est idéalisée, la défiance politique se nourrit du constat d'un écart entre ces principes moraux et le monde politique. Appliqué aux représentants politiques, la première dimension relative à l'individu envisage l'homme politique comme un dirigeant désintéressé, au service de la chose publique. L'ambition, les jeux de séduction et les conflits d'intérêt sont appréhendés comme une corruption en regard d'un tel idéal. La seconde dimension relative aux rapports entre les personnes dans les collectivités met en jeu l'organisation de la Cité. Les attentes en terme d'égalité, de solidarité et de réciprocité fondent l'attachement unanime observé à l'égard de la démocratie comme système politique organisé par ces valeurs, qu'il s'agisse de l'égalité des citoyens exprimée par le vote, de leur solidarité à travers la protection sociale ou de la réciprocité symbolisée par le respect dû par chacun envers d'identiques contraintes légales (la loi est la même pour tous). Or, le plus souvent, l'homme politique n'est pas perçu comme le garant de ce système, mais comme une perversion ou une menace pour celui-ci. Sa position de dirigeant, potentiel ou avéré, tend à mettre en cause l'égalité des citoyens puisqu'il les surplombe de son statut, leur solidarité puisqu'il a les moyens d'organiser le système à son profit, et le principe de réciprocité puisqu'il peut s'affranchir des règles communes. Si le leadership est admis comme une nécessité pratique, il est combattu sur un plan axiologique du fait de l'aspiration égalitariste. C'est bien cette distinction entre le "nous" des citoyens et le "eux" du politique qui est jugée illégitime. Le refus de l'altérité du politique, moralement fondé, sert alors de filtre perceptif contribuant à produire des jugements défiants vis-à-vis du personnel politique, de l'action publique, et dans une moindre mesure des institutions. Enfin, dans les rapports entre les groupes humains, c'est la définition de la communauté politique qui est ici en cause. La question de l'immigration est manifestement un motif particulièrement saillant dans la construction de l'opinion parce qu'elle conjugue l'expérience biographique ordinaire, des principes moraux explicites et une offre d'action publique soumise à controverse. Là encore, le sentiment d'une incapacité à contrôler les flux migratoires, et à assurer des conditions d'égalité et de réciprocité entre français et migrants (que l'attitude soit d'ailleurs hostile ou favorable aux étrangers), mine la confiance investie dans les gouvernants pour incarner la communauté politique et en préserver les principes et l'identité.

### *La “sagesse populaire” et le “bon sens” comme matrice d’opinions*

D’une certaine manière, le cadre de principes moraux évoqué précédemment s’apparente à un ensemble de valeurs sociales et politiques. Cependant, ces valeurs ne sont pas les seuls éléments actifs dans la production des jugements politiques. W. Gamson voit dans la sagesse populaire, avec l’expérience personnelle et le discours des médias, l’une des sources du rapport au politique<sup>16</sup>. L’observation relatée ici a déjà confirmé l’importance de l’expérience personnelle. Il en est de même en ce qui concerne la sagesse populaire. Celle-ci se traduit par quelques idées force.

#### *“Charité bien ordonnée commence par soi-même”*

Il s’agit probablement du principe, en l’occurrence proverbial, le mieux partagé entre les différents groupes. Il oriente directement les jugements produits à propos de deux types de questions. Celles qui concernent les aides à apporter aux étrangers vivant en France, et celles qui concernent le rôle de la France dans le monde. Pour les premières l’idée dominante est qu’il convient de venir prioritairement en aide aux citoyens français. Pour les secondes, les groupes considèrent qu’avant d’intervenir dans d’autres pays, il faut d’abord résoudre les problèmes tels qu’ils se posent en France. L’application du proverbe à l’univers politique dans son ensemble produit deux types de jugement défiant. Les citoyens estiment en premier lieu que le politique est organisé en interne par cette logique et regrettent le manque d’ambition et d’influence internationale de leur pays. Mais le proverbe est également mobilisé pour exprimer une demande de protection adressée par les citoyens à l’endroit de leurs élus ; demande souvent déçue dans la mesure où les élites politiques donnent le sentiment de ne pas endosser cette logique préférentielle. À cet égard, les populismes semblent fonder leur succès à la fois sur la critique de l’égoïsme des politiques et la dénonciation du renoncement à la préférence (nationales, locales ou de classe).

#### *“Il y a loin de l’intention aux résultats”*

“Par rapport à ce qui avait été proposé, c’est vrai je dis qu’en théorie c’est bien, autant les emplois jeunes que tout ce dont on vient de parler, en théorie, et là on voit la pratique et on peut spéculer sur la pratique... Y a pas de résultats... c’est vrai qu’aux résultats, il y a une déception. Pour autant on a pas l’impression que c’est pas bien, on a l’impression que c’est mal utilisé”. [groupe 1] Cette distinction de principe entre théorie et pratique amène les

16. GAMSON W. A., *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp. 15-16.



groupes à une forme de pragmatisme. L'idée, proche, selon laquelle les normes doivent être mises en œuvre en considérant précisément chaque cas, chaque situation, est également communément partagée. Les normes et règlements sont le plus souvent l'objet de cette lecture prudente et attentiste. Cette mise à distance s'articule très bien à la suspicion, déjà évoquée, à l'encontre de l'action étatique, dans le cadre d'une approche libérale de la démocratie. En nourrit plus particulièrement un scepticisme vis-à-vis des programmes électoraux et de leurs marqueurs idéologiques. Pourtant, la prise en compte de la complexité de l'action publique ne conduit pas nécessairement à relativiser les attentes placées à son endroit.

*“Savoir garder la mesure des choses”*

Ce raccourci de jugement permet de ne pas retenir, a priori, et de façon générale, les positions maximalistes. En s'heurte un sentiment de bon sens qui est celui de la mesure et qui dissuade de poursuivre les visées les plus radicales, de s'assigner trop d'objectifs simultanément, ou de vouloir donner satisfaction à tous. L'évocation de limites nécessaires parce que raisonnables se substitue à l'argumentation. En guide les personnes en fermant le spectre des alternatives envisageables. Elham, une jeune femme d'origine libanaise, explique comment certains comportements, parce qu'ils créent de l'insécurité, provoquent une montée de haine raciale. En affirme ainsi : “quelqu'un qui étudie le français, c'est un rêve pour lui de voir la France. Mais en même temps, il faut pas exagérer comment ça se passe en France, parce que quand on arrive en France on voit une autre réalité, on voit la France qui voit tout, qui voit nord africain, qui voit cambodgien, qui voit chinois, qui voit, je sais pas, qui voit allemand, anglais, c'est vrai que c'est beaucoup quand même, et beaucoup c'est beau, c'est beau qu'il y ait toutes les nationalités, mais à un certain moment, pour travailler, à un certain moment pour la sécurité, pour le travail pour la sécurité, il faut y avoir quand même certaines limites. C'est normal, je trouve que c'est vraiment normal” [groupe 3]. De la même façon, la proposition visant à réserver les prestations sociales aux français est rejetée au motif suivant : “Non, on ne peut pas être maximaliste, soutenir cela c'est impossible” [groupe 2].

Ce souci affiché de la modération conduit à une image dépréciée de la compétition politique. Les partis politiques, les clivages idéologiques et les affrontements électoraux sont sur un certain plan jugés négativement en raison même de leur conflictualité. Même si les personnes font preuve d'une connaissance réelle de l'offre politique et s'identifient au moins de façon minimale à la gauche ou à la droite, elles appellent à plusieurs reprises de leurs vœux un rapprochement des modérés et des plus performants des deux bords.

### *“Rester cohérent”*

Dans cette variante du bon sens les répondants sont aidés dans le choix de leur opinion à propos d'une politique publique en la déduisant, d'une façon qu'ils estiment logique, d'un état de fait antérieur ou des décisions prises dans le domaine considéré. Ils estiment que la cohérence impose de s'inscrire dans la continuité du passé. L'action publique sera donc évaluée à l'aune de cette attente d'esprit de suite. On demande par exemple à un groupe ce qu'il pense de la volonté d'une municipalité de réserver une prime au mariage aux français de souche. Une participante répond : “Dans ce cas, pourquoi les intégrer chez nous ? Maintenant qu'ils sont chez nous autant les intégrer comme il faut et on est tous des français et puis voilà. Si c'est pour ne pas les accepter, pas les intégrer, et faire ce genre de truc, ben dans ce cas là il faut les renvoyer ailleurs et voilà, basta !” [groupe 4]

L'inconséquence des hommes politiques est ainsi particulièrement dénoncée. Outre l'oubli des promesses électorales, la critique porte sur les revirements de discours lié à la participation au pouvoir ou à l'opposition, et les interprète comme la manifestation d'une duplicité de l'action politique.

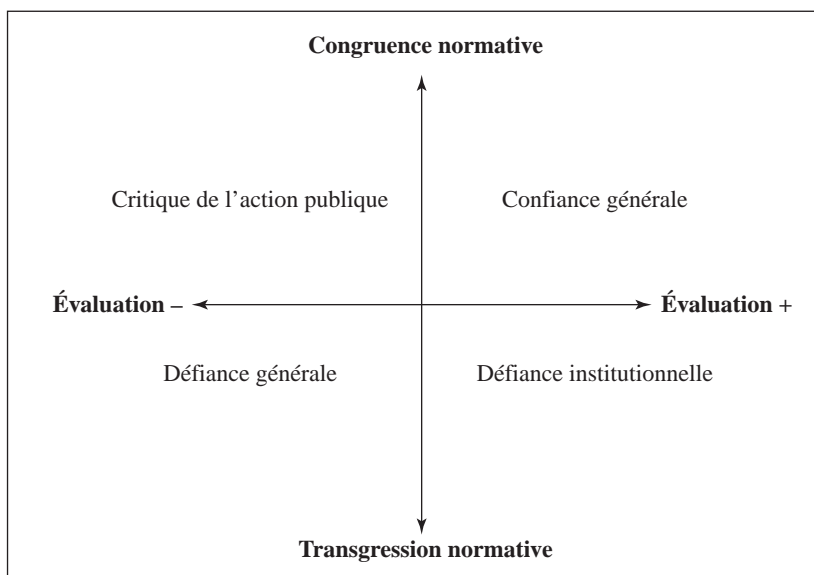
Les motifs normatifs de la confiance sont donc de deux ordres relativement distincts. Ils associent principes moraux et principes pragmatiques, valeurs socio-politiques et sagesse populaire pour élaborer et soutenir des jugements dans l'interaction. Les deux catégories d'appréhension du politique conjuguent globalement leurs effets pour générer le sentiment de défiance politique qui se révèle dominant.

### **Conclusion**

Les deux perspectives initiales sur l'explication de la défiance contemporaine à l'égard du politique, celle d'un déficit de performance de l'action publique, et celle d'une crise de valeurs, doivent finalement être combinées dans l'interprétation. La confiance globale exige un double sentiment de performance et d'adéquation normative sur l'action publique, autrement dit un accord sur les principes qui l'animent et une évaluation positive de ses réalisations. La confiance peut néanmoins subsister sous une forme atténuée, lorsqu'un jugement critique est formulé sur les performances publiques, mais que demeure l'adhésion à ses grandes orientations normatives. En revanche, une évaluation relativement positive sur l'efficacité des politiques publiques ne suffit pas à établir la confiance, en l'absence d'accord sur les principes sur lesquelles elles sont fondées, ou lorsque s'instaure un sentiment de transgression, par les acteurs politiques, des codes de conduites et des normes qui régissent ou devraient régir la vie sociale. C'est un sentiment de défiance institutionnelle qui prévaut dans cette configuration. Les

mécanismes de transgression normative exercent les effets les plus profonds et les plus durables sur le rapport que les citoyens entretiennent avec la représentation politique. Ce sont ceux que nous avons observé prioritairement à l'œuvre.

**Figure 4 : La relation entre congruence normative et évaluation politique dans la formation de la confiance politique.**



Nous rassemblons pour conclure les principaux résultats sur le raisonnement politique et sur la confiance politique dégagés par l'analyse de ce dispositif d'observation.

Il apparaît clairement que dans l'ensemble, les convictions sont beaucoup plus fréquemment ou explicitement mobilisées que les intérêts dans les motifs d'appréhension et d'argumentation du politique.

Pour autant, l'expérience biographique, sans fournir nécessairement l'élément de justification des préférences, est utilisée pour élaborer des jugements adossés à des convictions morales. La vulnérabilité socioprofessionnelle mine la confiance sociale et affecte directement la confiance politique.

L'interprétation de ces données ne peut se faire de manière satisfaisante en opposant une explication endogène au champ politique fondée sur l'intérêt et une explication exogène fondée sur les normes. Le politique est bien le lieu où les normes et les valeurs sont explicitées et travaillées par l'interaction. Selon les situations, la sélection de certains principes dépend de leur

disponibilité comme des arguments opposés par d'autres dans le cadre d'une discussion contradictoire. Les types d'investissements et de positions politiques sont co-construits *in situ*.

La variance dans la production des jugements est limitée par les deux cadres normatifs principaux à partir desquels ils sont élaborés : celui des principes éthiques qui organisent "la bonne société" (vertu, égalité, réciprocité, solidarité) et celui des principes pragmatiques qui devraient guider la décision raisonnable (charité bien ordonnée, pragmatisme, modération, consistance).

Les personnes sollicitées collectivement pour parler politique sont donc capables d'une production normative relativement sophistiquée et délibérative, explicitant des préférences et des choix, impliquant des opérations d'évaluation et de justification. Toutefois, la production des jugements n'est pas toujours appuyée sur des préférences politiques *ex-ante*. En est fabriquée par des emprunts bigarrés aux deux cadres normatifs évoqués plus haut, dans des proportions variables selon le degré de connaissance politique des individus et selon le déroulement de la conversation. Les motifs normatifs de la confiance recouvrent donc des intentions dont la production semble plus complexe que les notions de valeurs ou de rationalité axiologique ne le suggèrent.

Si la situation d'interaction compte, ce n'est pas que sa dynamique propre interdise les régularités. C'est qu'elle actualise ces cadres normatifs en obligeant les jugements politiques à s'explicitier en s'énonçant

Au terme de cette expérience, il apparaît que des citoyens "ordinaires", peu intéressés par la politique sont en mesure d'en discuter, de se contredire ou de se convaincre sans que la discussion qui les oppose ne reflète seulement la position sociale qu'ils occupent, leur intérêt personnel ou l'habitus qui les a construits. Le constat peut paraître de l'ordre de l'évidence. Pourtant, il permet d'invalider quelque peu le diagnostic généralement porté sur la crise de confiance du politique. Les participants aux groupes sont certes défiants. Leur critique se nourrit particulièrement de la perception d'un écart entre les valeurs personnelles et celles qui animent spécifiquement le jeu politique. L'univers du politique est ainsi perçu comme autre, précisément parce qu'il est le lieu du franchissement de principes auxquels les citoyens se disent attachés. Or, parce qu'elle se construit à partir de motifs fortement argumentés, cette attitude semble davantage procéder d'un état d'esprit critique plutôt que consumériste ou apathique. L'ampleur de la défiance politique constitue à l'évidence le signe d'une crise. La qualité de la critique exprime, en creux, la somme des attentes placées à l'endroit du politique.

## **Annexe : descriptif de la composition des groupes de discussion**

Consignes de recrutement communes à tous les groupes : équilibre homme/femme ; équilibre salarié public/privé ; les personnes sont peu ou pas du tout intéressées par la politique, les adhérents à – des partis politiques sont exclus ; âge entre 25 et 50 ans ; les participants ne se connaissent pas

Groupe 1 : tenu à Lyon, le 16 juin 2000, 7 participants, profil social “moyen”, niveau d’étude supérieur au bac, 3 personnes sympathisantes de partis de gauche modérée et 4 personnes sympathisantes de partis de droite modérée.

Groupe 2 : tenu à Lyon, le 27 février 2001, 6 participants, profil social employé-ouvrier, niveau d’étude : trois personnes niveau bac, trois autres niveau CAP-BEPC, trois personnes se déclarent proches du FN, trois autres du RPR.

Groupe 3 : tenu à Lyon, le 12 mars 2002, 6 participants, profil social employé-ouvrier, niveau d’étude BEPC BEP, trois personnes se déclarent proches de la gauche modérée, trois autres se déclarent proches de la droite modérée.

Groupe 4 : tenu à Paris, le 30 mai 2000, 8 participants, profil social “moyen”, 4 personnes sympathisantes de partis de gauche modérée et 4 personnes sympathisantes de partis de droite modérée.

Groupe 5 : tenu à Paris, le 13 décembre 2000, 7 participants, profil social “moyen moins”, niveau d’étude inférieur ou égal au BEPC, 2 personnes d’extrême gauche, 3 personnes de gauche et 2 personnes de droite modérée.

Groupe 6 : tenu à Paris, le 19 décembre 2001, 7 participants, profil social “moins” (revenu du foyer inférieur à 10.000 Francs net), niveau d’étude inférieur au BAC, sympathisants de gauche ou ni droite ni gauche.

Les participants à ces six groupes ont été rémunérés à hauteur de 300 francs environ.

Des entretiens individuels ont été menés en face-à-face avant ou après les réunions. Deux groupes pilotes ont été réalisés début 2000. Deux autres groupes ont été réalisés auprès d’étudiants en troisième cycle de sciences politiques.